



10287 - La justification du mal par sa pratique par un grand nombre de personnes.

question

Il existe des hommes et des femmes qui commettent des actes interdits par l'Islam tels que la consommation du tabac et le port de vêtements courts. Quand on rappelle à l'un de ceux-là que ce qu'il fait est interdit, il répond que tout le monde fait comme lui, on dit que les femmes de son pays s'habillent de cette façon... Comment les juger ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La réponse de ces personnes-là est erronée. La pratique des gens ne justifie pas le mal d'après ces propos du Transcendant et Très Haut : **Et si tu obéis à la majorité de ceux qui sont sur la terre, ils t'égareront du sentier d' Allah: ils ne suivent que la conjecture et ne font que fabriquer des mensonges.** (Coran, 7 :116). La légalité et l'interdiction doivent être puisés dans le livre d'Allah, le Puissant et Majestueux et la Sunna de son Messager et non dans la pratique des gens, car ceux-ci peuvent avoir raison comme ils peuvent se tromper.